

LIMINAIRE

Lors du colloque de l'AQPC tenu en juin dernier, Louis D'Hainaut prononçait la conférence d'ouverture qui avait pour titre « Comment définir un curriculum axé sur la formation fondamentale ». Le texte de la conférence, publié dans les actes du colloque qui viennent de paraître, est reproduit ici dans le but d'en assurer une large diffusion. L'auteur y présente différentes façons d'aborder un programme éducatif afin de l'orienter sur des objectifs de formation fondamentale et il souligne, entre autres, la nécessité de se dégager de l'approche trop strictement disciplinaire : « ... faire acquérir une formation fondamentale, ce n'est pas enseigner une discipline ou un éventail de disciplines. C'est plutôt faire apprendre un ensemble de démarches et d'attitudes pertinentes et pouvoir les personnes en formation des instruments (opérateurs) de perception, de pensée, de relation et d'action nécessaires au bon exercice de ces démarches. » On trouvera également, dans le texte de Louis D'Hainaut, une des sources qui ont inspiré le thème du prochain colloque de l'AQPC : « Développer ses compétences au collégial »; à ce propos, l'auteur écrit : « Le choix des situations proposées aux apprenants devrait découler directement de l'analyse des rôles, des fonctions et des activités que la personne bien formée doit pouvoir exercer. »

Cette notion de compétence, elle est omniprésente dans le dossier de l'aide à l'apprentissage qui continue à susciter recherches et initiatives dans le réseau. Au cégep de Sainte-Foy, Roland Roy et Simon Larose ont mis au point un test de dépistage des étudiants à risque (le TRAC, Test de Réactions et d'Adaptation au Collégial); ils nous le présentent ici. Ils font également état d'un programme d'intégration aux études collégiales que le collège a mis en œuvre en septembre 1989.

Des enseignants et professionnels non-enseignants des cégeps Dawson et John Abbott ont, pour leur part, mené une recherche-action qui porte aussi sur l'intégration au collégial. Constatant que le secondaire et le collégial sont deux mondes isolés et très différents, ils ont cherché des moyens que peuvent utiliser les enseignants pour réduire le choc culturel que vivent les étudiants qui s'inscrivent dans un collège; Henriette Elizov nous présente quelques faits saillants de cette recherche-action.

Du côté de « l'aide aux enseignants », Michel Saint-Onge nous livre son septième postulat en se demandant s'il suffit de permettre aux étudiants de s'exprimer pour qu'ils le fassent. Le huitième et dernier postulat paraîtra dans le numéro d'avril de **Pédagogie collégiale**; les huit postulats seront ensuite rassemblés dans une publication qui sera disponible à la fin de mai.

L'évaluation des apprentissages, même si le sujet est rarement abordé dans les pages de **Pédagogie collégiale**, constitue une des préoccupations majeures des enseignants (et un « chronophage » de taille). À partir de la lecture de l'ouvrage de Gérard Scallon, **L'évaluation formative des apprentissages**, Paul Forcier nous fait part ici de ses réflexions sur le sujet. Après avoir explicité les notions d'évaluation formative et d'évaluation sommative, il se livre à une critique de l'évaluation continue telle qu'elle est pratiquée dans les collèges. Il montre ensuite que l'intégration de l'évaluation formative dans l'enseignement est plus que « la passation occasionnelle de tests qui ne comptent pas »; elle demande un retour sur la façon d'envisager l'enseignement; elle exige surtout de définir avec beaucoup plus de précision qu'on le fait généralement, les compétences qu'on cherche à faire acquérir. ▣

Le comité de rédaction